

UNIVERSITE

MICHEL DE MONTAIGNE BORDEAUX 3

S.I.G.D.U.

BUDGET 2015

**Conseil
d'administration
du**

19 décembre 2014

S O M M A I R E

- 1) **R**apport de présentation du budget 2015 du SIGDU p. 5
- 2) **P**rojet de budget 2015 du SIGDU p. 13
- 3) **A**nnexes. p. 23
- 4) **A**rrêt du budget 2015 du SIGDU par le Président de l'Université. p. 27



RAPPORT
DE
PRESENTATION
DU
BUDGET
DU
S.I.G.D.U.

Au budget agrégé de l'établissement s'adjoint le budget du **Service interuniversitaire de Gestion du Domaine Interuniversitaire (SIGDU)**, en sa qualité de service inter-établissement.

Cette année 2015 sera la première année de mise en œuvre des engagements des établissements du site en matière de relance de l'interuniversitaire et l'inter-établissement.

Ces engagements peuvent être ici utilement rappelés :

- les parties conviennent d'échanger dans la plus grande transparence les différents éléments relatifs au prévisionnel et au bilan de l'activité des différents services inter-établissements.
- les parties conviennent de définir collectivement un modèle économique soutenable financièrement, qui garantisse a minima le maintien du service rendu et qui vise à son amélioration.
- Les parties s'engagent à définir conjointement, et avec les autres partenaires, le modèle économique de leur coopération en ayant pour objectif partagé la préservation de la qualité de l'offre de service et, dans la mesure du possible, son amélioration au bénéfice de tous les usagers
- Sur la base du projet validé et du modèle économique approuvé, l'établissement porteur est chargé de proposer un contrat de service recensant les engagements et responsabilités du porteur... Cet objectif est assuré par la production du projet de règlement intérieur de fonctionnement du SIGDU

Comme en 2014, le budget 2015 du SIGDU, afin d'asseoir la continuité du service interuniversitaire, propose l'inscription d'investissements pour un montant de 45 000 € avec un excédent de fonctionnement dégagé.

Dans cette même optique, le SIGDU continue la constitution de provisions dans le cadre d'un plan qui a été voté au CA du SIGDU le 10 décembre 2013 destiné à la réparation de canalisations. De plus, il décide d'accroître sa capacité d'autofinancement en se donnant les moyens de financer un deuxième plan de provisions, cette fois destiné aux réparations des forages. Ce plan établi sur 5 ans s'élève à 210 000 €.

A. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement du budget est présentée en excédent de fonctionnement.

Dépenses par nature	BP	Total	Recettes	BP	Total
Masse salariale	150 000	150 000	Subventions ETAT	112 000	112 000
Fonctionnement	1 123 020	1 123 020	Autres recettes	1 206 020	1 206 020
Total dépenses (A)	1 273 020	1 273 020	Total recettes (B)	1 318 020	1 318 020
Excédent prévisionnel : Bénéfice (C) = (B)-(A)	45 000	45 000	Déficit prévisionnel : Perte (D) = (A)-(B)	0	0
Total équilibre (A)+(C) = (B)+(D)	1 318 020	1 318 020	Total équilibre (A)+(C) = (B)+(D)	1 318 020	1 318 020
Calcul de la CAF ou de l'IAF :					
Résultat prévisionnel+(C 68)+(C 675)-(C 775)-(C 78) :	120 625	120 625			

1. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du budget agrégé s'élèvent à : 1 318 020 €, Elles sont constituées des éléments suivants :

	BP	TOTAL
R1 Subventions pour charges de service public	112 000	112 000
R11 Subventions des programmes 150 et 231	112 000	112 000
R3 Autres ressources de fonctionnement courant	1 206 020	1 206 020
R38 Autres recettes encaissables	1 206 020	1 206 020
R4 Recettes exceptionnelles encaissables	0	0
TOTAL	1 318 020	1 318 020

La dotation globale de fonctionnement représente 8.5% des recettes encaissables du SIGDU.

La dotation qui a été déléguée au SIGDU au titre de l'année 2015 s'élève à 112 000 €. Elle aurait normalement dû être nettement inférieure considérant la méthodologie appliquée jusqu'à présent sur la comptabilisation des frais de gestion (7 % des recettes propres réalisées en N-2)

En fait, l'établissement est reparti du montant de la DGF alloué par le modèle de répartition des moyens au moment du passage aux RCE, soit 166 377 € auquel a été appliqué la réserve de précaution et le gel de crédits imposés à toutes les composantes de - 10 %.

Puis, suite aux travaux menés en inter-u sur l'élaboration des modèles économiques des services, il a été retenu pour le SIGDU les frais de gestion suivants: 2.5% des dépenses de fonctionnement hors charges calculées (amortissements et provisions).

Les autres recettes du SIGDU sont très nettement majoritaires et sont constituées par les contributions des universités bordelaises ainsi que des établissements situés sur le domaine universitaire (CROUS,...) essentiellement pour les prestations d'eau. Elles représentent une prévision de 1 206 020€.

UB	(Tous)		
Somme de MONTANT			ACTION
CR	SECT	OBJ	IMPI
9202 - SERVICE GENERAL	1	74110	112 000,00
Total 1			112 000,00
Total 9202 - SERVICE GENERAL			112 000,00
9203 - EAU	1	7088	1 191 300,00
Total 1			1 191 300,00
Total 9203 - EAU			1 191 300,00
9206 - ESPACES VERTS	1	7088	14 720,00
Total 1			14 720,00
Total 9206 - ESPACES VERTS			14 720,00
Total général			1 318 020,00

2. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 273 020€.

Elles sont constituées de la masse 10, de fonctionnement, pour 1 123 020€ et de la masse 30, de masse salariale, pour 150 000€.

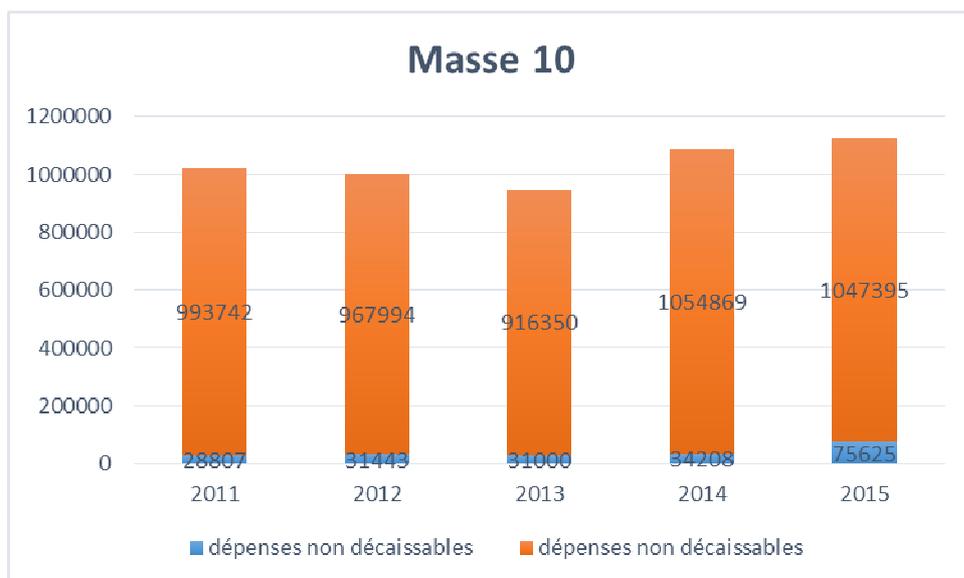
2.1. La masse 10 représente 88.22 % des dépenses totales de fonctionnement.

Elle intègre les dotations aux amortissements pour 18 000€, ainsi qu'une provision de provisions de 57 625€.

2 plans de provisions sont donc constitués :

- Un plan pour les canalisations débuté en 2013 pour un montant total de 100 000 € sur 5 ans
- Un plan pour les forages débuté en 2014 pour un montant de 210 000 € sur 5 ans

Les dépenses décaissables de la masse 10 (hors amortissements et provisions), s'élèvent à 1 047 395€, soit 93.27% des dépenses décaissables de la section.



Les dépenses de M10 restent stables par rapport à 2014 mais la part des dépenses non décaissables fait plus que doubler.

			1146
CR	SECT	CHAP	10
9202 - SERVICE GENERAL	1	68	75 625,00
		60	26 350,00
		61	12 300,00
		62	14 000,00
		Total 1	128 275,00
Total 9202 - SERVICE GENERAL			128 275,00
9203 - EAU	1	65	3 300,00
		60	132 000,00
		61	163 500,00
		62	7 000,00
		637	548 845,00
Total 1	854 645,00		
Total 9203 - EAU			854 645,00
9206 - ESPACES VERTS	1	60	20 000,00
		61	19 000,00
		62	3 000,00
Total 1	42 000,00		
Total 9206 - ESPACES VERTS			42 000,00
9204 - VOIRIE	1	60	8 000,00
		61	57 100,00
Total 1	65 100,00		
Total 9204 - VOIRIE			65 100,00
9205 - ECLAIRAGE	1	60	25 000,00
		61	8 000,00
Total 1	33 000,00		
Total 9205 - ECLAIRAGE			33 000,00
Total général			1 123 020,00

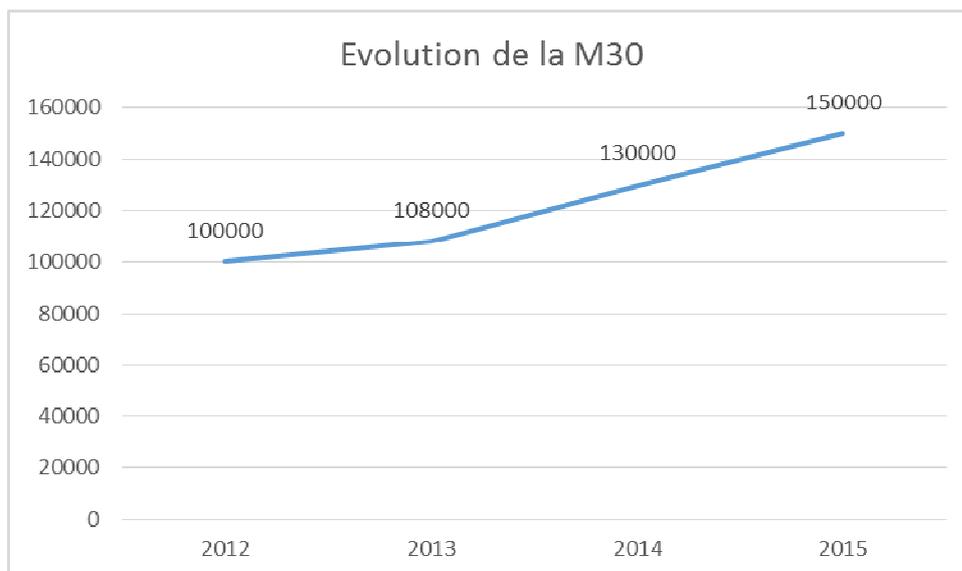
La majorité des dépenses de fonctionnement est réalisée sur l'eau avec près de 550 000 € de taxes. Toutefois les autres dépenses de voiries, d'éclairage et d'espaces verts (représentant 140 100 €) ne sont pas compensées par des recettes équivalentes (14 720 €)

Ce point fera l'objet d'une discussion avec les partenaires dans le cadre de la formalisation du modèle économique du service (maintien de la logique consommateur/payeur pour l'eau et logique forfaitaire à déterminer (nombre d'étudiants, nombre de personnels BIATS et Enseignants) pour les autres activités du SIGDU.

2.2. La masse salariale continue sa progression depuis 2012 passant de 100 000 € à 150 000 € en 4 ans.

Ceci s'explique par le recours à des contractuels plutôt qu'à des contrats saisonniers payés en masse 10 en intérim et par la revalorisation des contractuels notamment pour 2015, le passage d'un contractuel au poste de directeur du SIGDU.

La masse salariale 2015 représente l'équivalent de 4 CDD à temps plein et un CDD sur 4 mois aux espaces verts.



3. Equilibre de fonctionnement

Le budget présente un excédent de fonctionnement destiné à financer des investissements pour un montant de 45 000 €

Centre de dépenses: 920 SERVICE INTERUNIVERSITAIRE DE GESTION DU DOMAINE UNIVERSITAIRE				
DESTINATIONS	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
1146	1 50 000,00 €	1 047 395,00 €	45 000,00 €	1 242 395,00 €
DA		18 000,00 €		18 000,00 €
DP		57 625,00 €		57 625,00 €
TOTAL	1 50 000,00 €	1 123 020,00 €	45 000,00 €	1 318 020,00 €

B. Section d'investissement

Le SIGDU prévoit 45 000 € en section d'investissement correspondant à l'achat d'un véhicule utilitaire et d'une tondeuse.

Crédits d'investissements		45 000	45 000
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles		45 000	45 000
Bâtiments			
	Travaux en cours		
	Autres		
Equipements - matériels		45 000	45 000
Immobilisations financières			

3. Equilibre

L'équilibre global du budget est réalisé par un apport au fonds de roulement de 75 625€, constitués par les éléments positifs de CAF (dotations aux amortissements et aux provisions)

Dépenses d'investissement	BP	Total	Ressources	BP	Total
IAF	0	0	CAF	120 625	120 625
Investissement	45 000	45 000	Subventions d'investissement	0	0
Total emplois (E)	45 000	45 000	Total ressources (F)	120 625	120 625
Apport au fdr : (G) = (F)-(E)	75 625	75 625	Prélèvement sur le fdr : (H) = (E)-(F)	0	0
Total équilibre (E)+(G) = (F)+(H)	120 625	120 625	Total équilibre (E)+(G) = (F)+(H)	120 625	120 625

**PROJET
DE
BUDGET
DU
S.I.G.D.U.**

Budget du Service Interuniversitaire de Gestion du Domaine Universitaire

Compte de résultat prévisionnel

Dépenses par nature	BP	Total	Recettes	BP	Total
Masse salariale	150 000	150 000	Subventions ETAT	112 000	112 000
Fonctionnement	1 123 020	1 123 020	Autres recettes	1 206 020	1 206 020
Total dépenses (A)	1 273 020	1 273 020	Total recettes (B)	1 318 020	1 318 020
Excédent prévisionnel : Bénéfice (C) = (B)-(A)	45 000	45 000	Déficit prévisionnel : Perte (D) = (A)-(B)	0	0
Total équilibre (A)+(C) = (B)+(D)	1 318 020	1 318 020	Total équilibre (A)+(C) = (B)+(D)	1 318 020	1 318 020

Calcul de la CAF ou de l'IAF :

Résultat prévisionnel+(C 68)+(C 675)-(C 775)-(C 78) :	120 625	120 625
---	----------------	----------------

Tableau de financement abrégé prévisionnel

Dépenses d'investissement	BP	Total	Ressources	BP	Total
IAF	0	0	CAF	120 625	120 625
Investissement	45 000	45 000	Subventions d'investissement	0	0
Total emplois (E)	45 000	45 000	Total ressources (F)	120 625	120 625
Apport au fdr : (G) = (F)-(E)	75 625	75 625	Prélèvement sur le fdr : (H) = (E)-(F)	0	0
Total équilibre (E)+(G) = (F)+(H)	120 625	120 625	Total équilibre (E)+(G) = (F)+(H)	120 625	120 625

Budget du Service Interuniversitaire de Gestion du Domaine Universitaire

Compte de résultat prévisionnel

Dépenses par nature	1146	DA	DP	BP	Total	Recettes	BP	Total
Masse salariale	150 000			150 000	150 000	Subventions ETAT	112 000	112 000
Fonctionnement	1 047 395	18 000	57 625	1 123 020	1 123 020	Autres recettes	1 206 020	1 206 020
Total dépenses (A)	1 197 395	18 000	57 625	1 273 020	1 273 020	Total recettes (B)	1 318 020	1 318 020
Excédent prévisionnel : Bénéfice (C) = (B)-(A)				45 000	45 000	Déficit prévisionnel : Perte (D) = (A)-(B)	0	0
Total équilibre (A)+(C) = (B)+(D)				1 318 020	1 318 020	Total équilibre (A)+(C) = (B)+(D)	1 318 020	1 318 020

Calcul de la CAF ou de l'IAF :

Résultat prévisionnel+(C 68)+(C 675)-(C 775)-(C 78) :	120 625	120 625
---	---------	---------

Tableau de financement abrégé prévisionnel

Dépenses d'investissement	1146	DA	DP	BP	Total	Ressources	BP	Total
IAF				0	0	CAF	120 625	120 625
Investissement	45 000			45 000	45 000	Subventions d'investissement	0	0
Total emplois (E)	45 000	0,00		45 000	45 000	Total ressources (F)	120 625	120 625
Apport au fdr : (G) = (F)-(E)				75 625	75 625	Prélèvement sur le fdr : (H) = (E)-(F)	0	0
Total équilibre (E)+(G) = (F)+(H)				120 625	120 625	Total équilibre (E)+(G) = (F)+(H)	120 625	120 625

Budget du Service interuniversitaire de Gestion du domaine universitaire

Prévision des recettes par grandes catégories

	BP
R1 Subventions pour charges de service public	112 000
R11 Subventions des programmes 150 et 231	112 000
R12 Subventions autres ministères	
R2 Autres subventions de fonctionnement	0
R21 Collectivités locales	0
R211 Région	
R212 Département	
R213 Autres	
R22 Union Européenne	
R23 Autres subventions de fonctionnement	
R3 Autres ressources de fonctionnement courant	1 206 020
R31 Droits d'inscription	
R32 Redevances sur prestations intellectuelles	
R33 Contrats de recherche	0
R331 ANR hors investissements d'avenir	
R332 ANR investissements d'avenir	
R333 Contrats de recherche hors ANR	
R34 Formation continue	
R35 Taxe d'apprentissage	
R36 Autres prestations (études et travaux)	
R37 Dons et legs et assimilés	
R38 Autres recettes encaissables	1 206 020
R4 Recettes exceptionnelles encaissables	0
R41 Produits de cession des éléments d'actif	
R42 Autres recettes exceptionnelles encaissables	
R6 Recettes non encaissables	0
R61 Reprises sur provisions	
R62 Neutralisation des amortissements	0
R63 Quote part des subventions d'investissement virée au compte de résultat	0
R64 Autres (prestations internes)	
TOTAL	1 318 020
R5 Ressources d'investissement	0
R51 Subventions d'investissement MESR	
R52 Autres subventions d'investissement	0
R521 Région	
R522 Département	
R523 Autres	
R53 Dotation en fonds propres de l'Etat	
R54 Emprunts	
R55 ANR investissements d'avenir	
R56 Autres recettes d'investissements encaissables	
TOTAL	1 318 020

Budget du Service interuniversitaire de Gestion du domaine universitaire

Etat détaillé des crédits

Répartition

	BP	TOTAL
Crédits de masse salariale	150 000	150 000
Dépenses décaissables	150 000	150 000
Rémunérations du personnel	104 849	104 849
Rémunérations principales	104 849	104 849,00
Rémunérations principales des fonctionnaires		0,00
Rémunérations principales des non titulaires (CDD)	104 849	104 849,00
Rémunérations accessoires	0	0,00
Cours complémentaires et vacances d'enseignement		0,00
Vacations administratives		0,00
Primes et indemnités		0,00
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	42 528	42 528
Cas pensions		0,00
Allocation de retour à l'emploi ou cotisations ASSEDIC	6 709	6 709,00
Autres cotisations	35 819	35 819,00
Autres cotisations RAFF		0,00
Autres charges de personnel	2 623	2 623
Impôts sur rémunérations	2 623	2 623,00
Autres		0,00
Charges non décaissables	0	0,00
Provisions sur charges de personnel	0	0,00
Autres crédits de fonctionnement	1 123 020	1 123 020
Dépenses décaissables	1 047 395	1 047 395
Matériels et fournitures non amortissables		0,00
Achats d'études et de prestations de service	12 000	12 000,00
Assurances	27 400	27 400,00
Impôts	548 845	548 845,00
Fluides et frais de téléphonie	140 000	140 000,00
Locations	6 000	6 000,00
Maintenance des bâtiments + charges d'exploitation	156 500	156 500,00
Formation continue des personnels		0,00
Personnel extérieur à l'établissement	3 500	3 500,00
Autres charges de fonctionnement	153 150	153 150,00
Matériels et fournitures non amortissables	74 850	74 850,00
Documentation		0,00
Missions	4 000	4 000,00
Frais de réceptions	500	500,00
Subventions et gratifications	3 300	3 300,00
Autres charges de fonctionnement	70 500	70 500,00
Charges financières	0	0
Charges d'intérêt		0,00
Autres charges financières		0,00
Charges exceptionnelles décaissables		0,00
Charges non décaissables	75 625	75 625
Valeurs comptable des éléments d'actif cédés		0,00
Prestations internes		0,00
Dépenses exceptionnelles non décaissables		0,00
Dotations aux amortissements	18 000	18 000,00
Dotations aux provisions hors charges de personnels	57 625	57 625,00
Crédits d'investissements	45 000	45 000
Immobilisations incorporelles		0,00
Immobilisations corporelles	45 000	45 000,00
Bâtiments	0	0,00
Travaux en cours		0,00
Autres		0,00
Equipements - matériels	45 000	45 000,00
Immobilisations financières		

Centre de dépenses: 920 SERVICE INTERUNIVERSITAIRE DE GESTION DU DOMAINE UNIVERSITAIRE

DESTINATIONS	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
1146	150 000,00 €	1 047 395,00 €	45 000,00 €	1 242 395,00 €
DA		18 000,00 €		18 000,00 €
DP		57 625,00 €		57 625,00 €
TOTAL	150 000,00 €	1 123 020,00 €	45 000,00 €	1 318 020,00 €

Service Interuniversitaire de Gestion du Domaine Universitaire

Dépenses

Recettes

Chap/Art	Intitulé	Voté antérieur	Saisie	Total	CAF El. Positifs	Chap/Art	Intitulé	Voté antérieur	Saisie	Total	CAF El. négatifs
SECTION 1 : FONCTIONNEMENT											
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	0,00	211 350,00	211 350,00		7088	Autres produits d'activités annexes	0,00	1 206 020,00	1 206 020,00	
61	SERVICES EXTERIEURS	0,00	259 900,00	259 900,00		74110	DGF Ministère	0,00	112 000,00	112 000,00	
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	0,00	24 000,00	24 000,00							
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur	0,00	2 623,00	2 623,00							
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés	0,00	548 845,00	548 845,00							
64	CHARGES DE PERSONNEL	0,00	147 377,00	147 377,00							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	3 300,00	3 300,00							
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00						
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges	0,00	57 625,00	57 625,00	57 625,00						
TOTAL SECTION 1		0,00	1 273 020,00	1 273 020,00	75 625,00	TOTAL SECTION 1		0,00	1 318 020,00	1 318 020,00	0,00
005	EXCEDENT PREVISIONNEL FONCT			45 000,00							

SECTION 2 : OPERATIONS EN CAPITAL

						011	CAF			120 625,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	45 000,00	45 000,00							
TOTAL SECTION 2		0,00	45 000,00	45 000,00		TOTAL SECTION 2				120 625,00	

Dépenses de Fonctionnement				1 273 020,00	
Dépenses d'Investissement				45 000,00	
		Total		1 318 020,00	
Augmentation du fonds de roulement				75 625,00	
TOTAL DES DEPENSES				1 393 645,00	

Recettes de Fonctionnement				1 318 020,00	
Recettes d'Investissement				0,00	
		Total		1 318 020,00	
Eléments positifs de CAF				75 625,00	
TOTAL DES RECETTES				1 393 645,00	

Service Interuniversitaire de Gestion du Domaine Universitaire

BUDGET DE GESTION DETAILLE RECETTE - BUDGET INITIAL

Actions / Sous_actions	Voté antérieur	Saisie	Total
IMPI IMMOBILIER ET PILOTAGE - RECETTES	0,00	1 318 020,00	1 318 020,00
01	0,00	1 318 020,00	1 318 020,00
Total des Opérations donnant lieu à un flux financier	0,00	1 318 020,00	1 318 020,00
TOTAL RECETTES	0,00	1 318 020,00	1 318 020,00

Service Interuniversitaire de Gestion du Domaine Universitaire

BUDGET DE GESTION DETAILLE DEPENSE BUDGET INITIAL

Actions / Sous_actions	Voté antérieur	Saisi	Total
1146 S.I.G.D.U. / DEPENSES	0,00	1 242 395,00	1 242 395,00
10	0,00	1 047 395,00	1 047 395,00
20	0,00	45 000,00	45 000,00
30	0,00	150 000,00	150 000,00
<i>Sous-Total Formations Supérieures et Recherche Universitaire</i>	0,00	1 242 395,00	1 242 395,00
Total des Opérations donnant lieu à un flux financier	0,00	1 242 395,00	1 242 395,00
DA DND / DOTATIONS AUX	0,00	18 000,00	18 000,00
10	0,00	18 000,00	18 000,00
DP DND / PROVISIONS	0,00	57 625,00	57 625,00
10	0,00	57 625,00	57 625,00
Total des Dépenses non décaissables	0,00	75 625,00	75 625,00
TOTAL DEPENSES	0,00	1 318 020,00	1 318 020,00

ANNEXES

DETERMINATION DU PLAFOND D'EMPLOI - BUDGET DU SIGDU

Détails colonne "Plafond L712-9"		ETPT annuel 2015	Case annexe 5
Congés formation	(dotation forfaitaire)		A4
Post-Doctorant	(dotation forfaitaire)		A3
<i>Grade B.E en 2010</i>	<i>Génération d'ETPT</i>		
ENS	Titulaire		A1
	PAST		A3
BIATOSS - hors gagés	ETPT calculé		A4
<i>Grade B.U en 2010</i>	<i>Génération d'ETPT</i>		
ENS			
ATT.TEMP.ENS.R. TP	ETPT forfaitaire		A3
ATT.TEMP.ENS.RECHERC	ETPT forfaitaire		A3
LECTEUR LANGUE ETR.	ETPT forfaitaire		A3
ALLOCATAIRE RECHERCH - contrat doctoral	ETPT forfaitaire		A3
<i>Vague 2009</i>	<i>ETPT forfaitaire</i>		
<i>Vague 2010</i>	<i>ETPT forfaitaire</i>		
<i>Vague 2011</i>	<i>ETPT forfaitaire</i>		
<i>Fin des alloc etat</i>	<i>ETPT forfaitaire</i>		
NON ENS - emplois gagés			
ADJ.TEC.RECH.FORM.1C	ETPT calculé	1,0	A4
ASSISTANT INGENIEUR	ETPT calculé		
Détails colonne "Autres emplois"		ETPT annuel 2011	Case annexe 5
<i>Grade B.U en 2010</i>	<i>Génération d'ETPT</i>		
AUTRE	Commentaire		
INDEMNITAIRE	Ne génère pas d'ETPT	0,0	
TUTEUR	Ne génère pas d'ETPT	0,0	
VACATAIRE	Ne génère pas d'ETPT	0,0	
NON ENS			
AGENT CONTRACTUEL	ETPT calculé ou forfaitaire si non indiqué		
	<i>CDD</i>	3,33	B6
	<i>CDI</i>		B5
CONTRACTUEL CA	ETPT forfaitaire		B6
CONTRACTUEL CAE	ETPT forfaitaire		B6
ALLOCATAIRE RECHERCH	ETPT forfaitaire		B3
TUTEUR	Ne génère pas d'ETPT		

**ARRET DU
BUDGET
PAR
LE
PRESIDENT
DE
L'UNIVERSITE**

Arrêté et voté le présent budget.

à la somme de :

Un million trois cent -dix-huit mille vingt euros

(1 318 020 euros)

Pour le Service Interuniversitaire de Gestion du Domaine Universitaire

A Pessac, le 19 décembre 2014

Le Président

Jean Paul JOURDAN

